

## DÉPARTEMENT DE LA VIENNE Communiqué de presse

Poitiers, le 16 novembre

## Travaux de Recalibrage de la RD 5 entre Port-de-Piles et Falaise du 15 novembre 2023 au 1<sup>er</sup> mars 2024

Le Département de la Vienne engage la réalisation de travaux de recalibrage de la RD 5 entre Port-de-Piles et le lieu-dit « Falaise » du 15 novembre 2023 au 1<sup>er</sup> mars 2024.

Dans le cadre du programme de travaux du Schéma Routier 2022-2027, le Département de la Vienne réalise un recalibrage (à 5,20m) de la chaussée de Port-de-Piles au lieu-dit « Les Bellais », sur 2,1km, ainsi qu'un renouvellement de la couche de roulement de Port-de-Piles au lieu-dit « Falaise », sur 3km.

Les travaux consistent en la réalisation d'une poutre en matériaux granulaires pour élargir la chaussée existante sur le premier tronçon puis la réalisation d'une couche de roulement en enrobés sur tout le tracé.

Pour assurer la sécurité des usagers et des personnels travaillant sur le site, le chantier sera exécuté sous route barrée du 15 novembre au 22 décembre 2023 puis du 15 janvier au 1er mars 2024. Des déviations seront mises en place par les routes départementales avoisinantes, ainsi que des voies communales dans Port-de-Piles.

La Direction des Routes du Département de la Vienne assure le suivi des travaux réalisés par l'entreprise TPPL.

Les travaux s'élèvent à 720 000€ et sont financés par le Département de la Vienne.

Plus d'informations:

Direction des Routes du Département – Subdivision de Châtellerault – 05 49 85 35 79



